

Cours de français : le masculin pourrait ne plus dominer le féminin

La ministre songe à interpeller le groupe chargé des référentiels

Le masculin l'emporte sur le féminin. Nous avons tous entendu cette explication à l'école, à propos des accords d'adjectifs ou de participes passés. Trois cents enseignants français ont décidé de faire la révolution : ils s'engagent à ne plus enseigner cette règle de grammaire.

Ils sont 314, de toutes les régions de France, enseignant le français ou ayant à corriger des copies rédigées dans cette langue. Ils jurent qu'ils ne feront plus jamais triompher le masculin sur le féminin dans leur enseignement.

Trois raisons fondent leur décision. Primo, cette règle est (relativement) récente (XVII^e siècle) et pas du tout nécessaire, disent les enseignant(e)s. Auparavant, on pratiquait souvent l'accord « de proximité », venu du latin, qui consiste à accorder le ou les mots se rapportant à plusieurs substantifs avec celui qui leur est le plus

L'écriture inclusive agite la France

proche. Deuxio, le but des promoteurs de la nouvelle règle n'était pas linguistique, mais politique, le masculin apparaissant comme « plus noble ». Tertio, la répétition

aux enfants « *induit des représentations mentales qui conduisent femmes et hommes à accepter la domination d'un sexe sur l'autre, de même que toutes les formes de minorisation sociale et politique des femmes* », disent-ils (elles).

En conséquence, la proposition est de s'en tenir désormais à la règle de proximité, à l'accord de majorité... ou de laisser le choix aux élèves (voir nos exemples). Plus question de traiter comme faute d'orthographe « *les productions écrites des élèves s'éloignant de la règle enseignée jusqu'à présent* ».

Ce débat assez passionné chez nos voisins. Il n'est pas neuf, mais a rebondi, en septembre, après la publication d'un manuel scolaire vantant l'écriture inclusive. « *Très fier.ère.s d'avoir publié le premier manuel scolaire en écriture inclusive* », avait écrit l'éditeur, Hatier.

L'écriture inclusive cible les stéréotypes sexistes véhiculés par notre langue et propose une orthographe plus égalitaire. On accorde les métiers en fonction du genre (une pompière...). Au pluriel, le masculin ne l'emporte donc plus sur le féminin. Le point médian permet aussi de consacrer cette parité. On parlera, par exemple, d'« électeur.rice.s » qui iront voter.

GRUPE DE TRAVAIL

Et chez nous ? Des profs sont-ils également prêts à faire la révolution ? Sont-ils soutenus par la mi-

nistre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns (cdH) ? « *Heureusement, le débat semble plus apaisé chez nous, comme c'est souvent le cas* », se réjouit le porte-parole de la ministre qui indique aussitôt que M^{me} Schyns ne s'en désintéresse pas. « *Elle est très favorable à la féminisation des professions, beaucoup plus réservée sur l'utilisation du point médian car la langue française est déjà compliquée et que cela pourrait heurter la fluidité de la lecture dans les apprentissages.* »

Réservée aussi sur la règle de la prédominance du masculin ? Oui... et non. « *On pourrait confier la réflexion au groupe de travail chargé de revoir les référentiels de français* », reprend le porte-parole, même s'il insiste sur la prudence de la ministre, consciente des implications colossales d'un changement de règle. « *On pourrait changer plus rapidement l'explication de la règle. Ne plus dire que le masculin l'emporte, parler de terme générique qui serait le produit d'une association entre deux termes et qui se mettrait au masculin pluriel.* »

Et si des profs belges suivaient l'exemple des collègues français ? « *Ce ne serait pas souhaitable pour des raisons d'harmonie, mais il deviendrait alors urgent de confier ce cas au groupe de travail sur les référentiels.* » ●

DIDIER SWYSEN